

## **COMMISSION DE CESSION DU PATRIMOINE**

**Compte rendu de la réunion du 25 août 2021 à 14 h 30  
Salle Lafayette - Hôtel de Ville – Place d'Armes**

**Etaient présent(e)s sous la présidence de** : M. Julien HUSSON, Adjoint au Maire

- M. Patrick THIL, Adjoint au Maire, membre titulaire
- Mme Pauline GRANDIN, Chef du Service Gestion Domaniale

**Etaient excusé(e)s** :

- M. Jeremy ROQUES, Conseiller Municipal, membre titulaire
- M. Ferit BURHAN, Adjoint de Quartier, membre titulaire
- Mme NICOLAS Martine, Conseillère Déléguée, membre titulaire
- M. CAMBOULIVES Cyrille, Directeur du Pôle Bâtiments et logistique technique
- Mme CHAMPIGNY Emmanuelle, Directrice Générale des Services
- M. Eric LUCAS, Adjoint au Maire, membre titulaire

### **Ordre du jour**

- 1- **18 rue du Général de Gaulle à PLAPPEVILLE**
- 2- **17 Quai Paul Wiltzer à Metz**

#### ***1 -18 rue du Général de Gaulle à Plappeville***

Par bail emphytéotique du 4 mars 1936 conclu pour une durée de 99 ans, la Ville de Metz a mis à disposition de l'association ALPHA PLAPPEVILLE, l'ensemble immobilier (ancienne caserne "Sibille" à Metz) situé rue du Général de Gaulle à PLAPPEVILLE, pour l'installation d'un établissement de rééducation respiratoire, de réadaptation au travail pour anciens malades des poumons.

Par courrier datant de 2015, l'association ALPHA PLAPPEVILLE envisageait la prolongation de ce bail ou sa modification compte tenu des investissements réalisés et des projets d'évolution.

Puis, par courrier en date du 9 novembre 2020, le groupe SOS Alpha Plappeville a sollicité de nouveau la Ville de Metz afin de pérenniser leur occupation. Le Maire a donné son accord pour la vente du terrain.

Visite sur site des installations avec France Domaine (locaux d'activité, d'hébergement, de restauration et divers usages) sur une parcelle de 28 580 m<sup>2</sup>.

Evaluation de France Domaine en date du 10/05/2021 pour un montant de 1 250 000 euros (montant des droits immobiliers 2.000 000 d'euros – indemnisation due à la résiliation anticipée du bail : 750 000 euros).

Offre d'achat par le Groupe SOS Solidarités en date du 23 juillet 2021 à 1 250 000 euros avec condition suspensive d'obtention d'un prêt d'un montant maximum de 1 250 000 euros au taux maximal de 1,5 % pour une durée maximale de 25 ans.

## **2 – 17 Quai Paul Wiltzer**

La Ville était propriétaire de 23 places de stationnement dans la cour de l'immeuble communal sis 17, quai Paul Wiltzer / Rue Sainte Barbe à Metz.

Par délibération du Conseil Municipal en date du 19 novembre 2020, il a été décidé de céder 14 emplacements au profit du Département de la Moselle.

La Ville de Metz a cédé par ailleurs l'immeuble en copropriété situé à la même adresse au profit de l'OPHMM le 3 mars 2020 et ce dernier a sollicité la Ville pour bénéficier également des 9 places restantes dans le cadre de la réhabilitation des logements.

FD a évalué la valeur vénale de ces 9 emplacements de stationnement à 72 000 euros en date du 30 juillet 2020.

Offre d'achat par l'OPHMM à 72 000 euros par courrier en date du 13 août 2021.

## **3 – Conclusion**

En raison du nombre d'absents lors de cette CCP, le dossier a été transmis à tous les membres titulaires, pour avis, observations ou questions.

Aucun retour n'a été enregistré par le Service Gestion Domaniale, les dossiers sont considérés comme validés et présentés au Conseil Municipal.

Rapporteur : Monsieur HUSSON.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 15 h 15.